Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1903)
Heft: 1

Artikel: Rapport de la Commission de gestion
Autor: Martin, Ed.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241206

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans le Bulletin N° 1 de 1902. En outre, nous avons reçu de Mlle Willy :

Seul de son siècle en l'an 2000, par Combes de Lestrade ;

L'âme est la fonction du cerveau, par Emile Ferrière ;

Histoire naturelle, par Wilmar.

De M. F.-F. Roget :

Pensées genevoises de François Roget.

De M. le Dr Ed. Claparède.

L'association des idées, 1 vol., don de l'auteur.

De M. le professeur François Guex :

Education et instruction, 1 vol., don de l'auteur.

Nos sincères remerciements à tous ces généreux donateurs, et en particulier au Département de l'Instruction publique dont nous recevons toujours les envois annuels avec un vif sentiment de reconnaissance.

M. Favas termine son intéressant rapport par ces lignes :

Mesdames et Messieurs!

Je termine ce rapide exposé en vous priant de bien vouloir me donner un successeur dans les fonctions de bibliothécaire. Non pas que je me désintéresse de notre Société et de tout ce qui s'y rattache, mais j'estime qu'il faut, à la tête de ce dicastère, un sociétaire plus jeune, plus robuste, et partant plus actif. J'ai la conviction qu'en ce faisant, notre association y gagnera une impulsion nouvelle qui contribuera à sa prospérité, pour laquelle je forme les meilleurs vœux.

M. *le Président* exprime les regrets que nous cause la détermination de M. Favas, dont nous apprécions hautement les services rendus à notre Société; il adresse à notre dévoué bibliothécaire-archiviste des remerciements chaleureux et nos vœux de complet rétablissement.

3° Rapport de la Commission de gestion.

La Commission présente le rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion, réunie le 15 février, a eu le plaisir de constater que l'exercice 1902 est une étape tenant digne-

ment son rang dans les annales de la Société pédagogique genevoise. Si tous les membres du corps enseignant qui fréquentent nos assemblées ont lieu de se féliciter de la marche toujours progressive de la Société, il n'en est pas moins vrai que la gloire d'un tel résultat revient à notre vaillant Comité, dont l'activité et l'unité d'action sont dignes des plus vifs éloges.

Dans les sept séances tenues en 1902, la Société s'est occupée de questions fort intéressantes qui n'ont pas laissé de susciter un échange de vues dont nous pouvons, certes, faire notre profit. Il serait à désirer que ces discussions, vives quelquefois, courtoises toujours, prissent une grande place dans nos ordres du jour. L'enseignement mutuel est la raison d'être de notre association, c'est par l'enseignement mutuel que la Société pédagogique portera des fruits multiples et avantageux.

La Commission se fait un devoir et un plaisir de rendre hommage à l'activité soutenue de notre distingué président, Lucien Baatard. Ce collègue qui, depuis 10 ans, est à la tête de la Société, a dû faire souvent le sacrifice de ses heures de loisir si précieuses pour le bien de notre association. Nous lui en exprimons ici toute notre sincère reconnaissance et ne demandons qu'une chose : c'est qu'il n'abandonne pas l'édifice qu'il a si laborieusement construit. *(Applaudissements.)*

Nous avons procédé à un pointage minutieux des comptes que nous a présentés notre trésorier. Cet examen nous a laissés optimistes, mais fâchés cependant. Optimistes, parce que nous avons trouvé notre comptabilité dans l'ordre le plus parfait, et fâchés, parce qu'il est inconcevable qu'il y ait encore au sein de la Société pédagogique des membres assez négligents pour laisser s'accumuler leurs cotisations à un tel point que, trouvant probablement leur dette trop considérable, ils estiment plus logique et plus chevaleresque de ne plus donner signe de vie. Ces membres-là, dont nous n'avons rien à attendre, ne sont pas dignes d'un délai indéfini. Qu'ils démissionnent conformément à l'article 4, sinon qu'on leur applique, après avertissement, l'article 6 de nos Statuts. Telle est la proposition que la Commission présente à l'Assemblée. Par contre, félicitons vivement M. Charvoz pour la conscience et le dévouement qu'il apporte à l'accomplissement de son ingrat mandat.

A deux reprises différentes, les sentiments de bonne confraternité qui unissent les membres du corps enseignant ont eu l'occasion de se manifester au cours de l'année écoulée. Nous voulons parler de la réception de nos collègues du canton de Vaud à l'Ariana et du banquet d'Escalade à la Salle des Rois, fêtes pour lesquelles M. Mégard, notre maître des cérémonies, a montré un talent d'organisateur achevé. A l'une comme à l'autre, nos Autorités ont jugé bon de prendre part, nous donnant ainsi un gage précieux de leur bonne volonté à notre égard. A la Salle des Rois, en particulier, il nous a été agréable de voir combien l'on faisait cas, en haut lieu, de notre modeste Société pédagogique. C'est notre réponse à ceux qui pensent qu'il est inutile d'assister à nos séances et de travailler activement au développement des choses de l'école populaire. *(Applaudissements.)*

Le rapporteur : Ed. Martin.

4° Election du Comité.

M. *Baatard* prie l'Assemblée de faire abstraction de son nom dans l'élection qui va avoir lieu. Il remercie la Société de la confiance dont elle l'a honoré pendant les 10 ans qui viennent de s'écouler, mais il estime avoir fait son temps et n'acceptera pas de nouveau mandat. La présidence de notre Société, dit-il, est un honneur qui ne doit pas échoir toujours au même; le moment est venu de l'accorder à un autre de nos collègues.

M. *W. Rosier*, interprétant le sentiment visible de l'Assemblée, demande instamment à M. Baatard de ne pas persister dans la volonté qu'il vient d'exprimer. Les applaudissements qui ont accueilli, lors de la lecture du rapport de la Commission de gestion, le passage où il est fait allusion à la réélection de M. Baatard, doivent engager ce dernier à ne pas refuser la charge de la présidence pour une nouvelle année.

M. *L. Baatard* tout en remerciant M. Rosier de ses sympathiques paroles, pense cependant que notre honorable vice-président est tout désigné pour la présidence, grâce à la connaissance approfondie qu'il a de nos affaires scolaires, à son expérience, aux qualités qui font qu'il est apprécié et aimé de